

ADMINISTRATEURS DE BIENS ET AGENTS IMMOBILIERS

Pour vous, nous nous engageons

Conception graphique - RF Publicité

■
COMPAGNIE
EUROPÉENNE
DE GARANTIES
ET CAUTIONS



Socamab est une offre de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

128 rue La Boétie 75378 Paris Cedex 08 - Tél. : +33 1 44 43 87 87

Société anonyme au capital de 160 995 996 euros - Entreprise régie par le Code des Assurances - 382 506 079 RCS PARIS B - APE 6512 Z

■
COMPAGNIE
EUROPÉENNE
DE GARANTIES
ET CAUTIONS



Socamab est une offre de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

Socamab et Cegi,

DEUX GRANDES MARQUES AU SERVICE DES ADMINISTRATEURS DE BIENS ET DES AGENTS IMMOBILIERS

La loi du 2 janvier 1970 dite "Loi Hoguet" et son décret d'application du 20 juillet 1972 imposent, pour exercer les activités de gestion et de transactions immobilières, l'obtention d'une carte professionnelle délivrée par la Préfecture :

- Sur justification de conditions de compétence et d'honorabilité,
- Avec souscription d'une garantie financière et d'une Assurance Responsabilité Civile Professionnelle.

Notre garantie conforte votre image de sérieux auprès de vos clients.

Nos chiffres clés*

- 2^e garant français
- 4 000 garanties émises
- Montants cautionnés : 4 milliards €

* sur l'exercice 2008

● Socamab et Cegi, deux marques spécialisées

Depuis 1964, **Socamab** garantit financièrement les professionnels de l'immobilier, en particulier les administrateurs de biens et syndics de copropriété. Auprès de cette clientèle de renom, nous bénéficions d'un label de qualité et de sérieux.

Depuis 1991, la garantie **Cegi** couvre les agents immobiliers, et plus particulièrement les grands réseaux de franchise et les créations d'agences.



● Une information financière personnalisée, un conseil en permanence

Nous proposons gratuitement à nos clients un outil de diagnostic individuel et de positionnement dans la profession.

Nous diffusons tous les ans des tableaux de bord professionnels, véritable cartographie détaillée du secteur et de son évolution.

Nous réalisons également des audits de gestion adressés à nos clients, source d'échange et de réflexion prospective.

● www.deveniragentimmobilier.fr

La Compagnie Européenne de Garanties et Cautions accompagne les créateurs en amont de leur projet. Tous les conseils nécessaires au futur acteur professionnel pour le lancement de son activité sont présentés sur ce site pédagogique.

● Une équipe à votre écoute

Appelez nous :
Marie-José Dannelly,
Responsable métier professionnels de l'immobilier
01 56 43 77 88
marie-jose.dannelly@c-garanties.com

Les **plus**
de notre offre

Une offre d'assurances privilegiée

Avec les professionnels, nous avons mis au point des services complémentaires :

- une assurance Responsabilité Civile Professionnelle performante,
- une protection juridique couvrant tout litige de nature commerciale, fiscale, prud'homale, pénale,
- une assurance responsabilité personnelle des dirigeants.

Les tarifs sont particulièrement compétitifs et les montants de couverture conséquents.

Ainsi, nous accompagnons nos clients dans une démarche de sécurisation globale de leur activité.

Retrouvez-nous sur :
www.c-garanties.com